

terrain sans permission, espérez-moi une minute, le temps de revenir avec deux témoins. Ne vous ennuyez pas trop, monsieur Grippart, vous et toute votre compagnie."

Le coquin n'était pas fier. Il supplia mon père de le sortir d'une situation pénible et ridicule... le père Fouesnet ne se laissa point toucher. Il partit à la recherche des témoins nécessaires, et, en homme prudent, il prit, au passage, conseil auprès de sa ménagère.

Celle-ci était femme d'esprit et d'économie, elle dit donc à son homme :

"Au lieu de faire un procès à Grippart, fais-lui donc rendre les 1,000 francs qu'il nous contraignit de lui payer indûment.

— Bonne idée ? s'écria le fermier. Allons-y de ce pas."

III

Lorsque le fermier et son épouse se penchèrent au-dessus de la fosse, ils ne revirent plus l'usurier.

"Il s'est échappé", crièrent-ils.

Un bruit de tuiles brisées les avertit de ce qui se passait :

Grippart ayant voulu traverser le bâtiment pour sortir dans le verger, s'était heurté à une porte fermée par des verrous extérieurs.

Ne trouvant point d'issue, il avait songé à percer la toiture et à se laisser glisser dehors.

"Minute ! cria le père Fouesnet, qui courut chercher son fusil.

— Là, dit-il bien haut en revenant, ne soyez donc pas si pressé, monsieur Grippart. Vous tenez donc à aggraver votre cas d'un bris de clôture !"

L'huissier, qui avait déjà percé un trou à passer la tête et un bout d'épaule, cessa de briser des tuiles. Malgré sa vue basse, il aperçut le père Fouesnet l'arme au bras, prêt à le canarder à la moindre velléité de fuite.

"Vous m'en voulez donc tant, gémit l'avare d'un ton doucereux. Je ne sais vraiment pas pourquoi.

— Du tout, mon bon monsieur, je tiens seulement à vous conserver chez moi jusqu'à l'arrivée de quelques visiteurs de marque.

— Si vous me gardez à vue, vous ne pourrez pas les recevoir.

— Oh ! ils ne vont pas arriver tout de suite... le temps pour mon valet de se rendre à la ville avec la carriole et de les ramener. Je vous les présenterai.

— Soit, je me plaindrai d'être séquestré par vous.

— Vraiment ? ... nous verrons qui de nous deux le juge écouterait... Vous montrerez d'abord votre permis de chasse...

— Monsieur Fouesnet, — il se mit à appeler mon père monsieur, — vous ne ferez pas cela. Vous voulez m'effrayer, monsieur Fouesnet. Ma

position... ma place... de grâce...

— Cela vous sied bien d'implorer la pitié, cria la fermière. Que vous importait la misère d'orphelins en deuil, auxquels vous réclamiez un argent qu'ils ne vous devaient pas.

— J'avais un billet.

— Le père vous avait remboursé.

— Vous n'avez pu présenter de quittance.

— Aujourd'hui, ricana le fermier, c'est à notre tour de vous dire : "Présentez un port d'armes en règle et une autorisation de chasses sur nos terres."

— Monsieur Fouesnet, je vous en supplie... vous ne me dénoncerez pas, — je préfère vous donner... vingt francs.

— C'est estimer bien peu votre honneur et votre situation, dit la mère Fouesnet.

— Combien vous faut-il donc ?

— Nous souhaitons seulement que vous mettiez votre conscience en paix.

— Vous êtes trop exigeants.

— Alors nous attendrons le juge et les gendarmes.

— Monsieur Fouesnet, laissez-moi partir... je vous redonnerez vos mille francs.

— Vrai ?

— Je vous le jure."

Le fermier se dirigeait vers la porte pour tirer les verrous, sa femme le retint par la manche :

"Monsieur Grippart, dit-elle, pour nous, les écrits seuls font loi.

— Mais je ne peux pas écrire ici.

— Dans ce cas, armez-vous de patience.

— Je vais griffonner cela sur une feuille de carnet.

— Du tout, dit la mère, je vais chercher ce qu'il faut."

Pendant qu'elle était partie, le malin compère passa une feuille sous la porte : il avait écrit :

"Je m'engage à vous payer la somme de 1,000 francs."

Le père Fouesnet déposa son fusil, ramassa le chiffon de papier. Tout joyeux, il avait déjà desserré une targette, quand sa femme reparut munie d'encrier, de plume, de papier et d'un calendrier des postes pour servir de sous-main.

— Inutile, dit son homme, j'ai ce qu'il faut.

La fermière lut le petit papier, jeta sur son mari un regard de pitié, haussa les épaules et s'écria :

"Vous ne nous prendrez pas sans vert, monsieur le procédurier... pas de nom, pas de date, pas de signature... une somme en chiffres !!! merci bien !... voici une écritoire et du papier convenable. Je vais vous dicter.

"Je soussigné Grippart, huissier à Pont-au-Chanoine, reconnais devoir et promets de payer à Jean Fouesnet, cultivateur aux Grélés, la somme de mille cent francs (en lettres, s. v. p.), valeur reçue en dépôt, dater et signer."

Tout en maugréant, contre le sort, Grippart s'exécuta.